



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mars 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Avril 1997

**Groupe scolaire Les Brizeaux - Rénovation toiture - Choix du  
Maître d'Oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme  
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme  
Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie  
COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-  
Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Ségolène ROYAL

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'étanchéité de la couverture du groupe scolaire des Brizeaux est en très mauvais état et arrivé en fin de durée de vie pour le type de matériau employé.

Il est donc nécessaire de procéder à la rénovation de la toiture, nécessitant vraisemblablement une technique particulière.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- lancer la procédure de consultation pour le choix du maître d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer le contrat à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON